

SR

## **Note de présentation brève et synthétique du compte administratif 2018 – Commune de Pouzauges**

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRe du 07 août 2015 crée, en article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales. Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera, disponible sur le site internet de la ville (<http://www.pouzauges.com/>). Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2018.

A la clôture de l'exercice 2018, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat global de 2 487 168,51 € :

- Investissement : 91 954,18 €
- Fonctionnement : 2 395 214,33 €

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses 2018 (opérations réelles et d'ordre)	1 308 848,94 €	4 300 491,68 €
Recettes 2018 (opérations réelles et d'ordre)	2 176 760,28 €	5 427 119,38 €
<b>Résultat 2018</b>	<b>867 911,34 €</b>	<b>1 126 627,70 €</b>
Résultat reporté	- 775 957,16 €	1 268 586,63 €
<b>Résultat global</b>	<b>91 954,18 €</b>	<b>2 395 214,33 €</b>

### **1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

#### **a. RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

**Les recettes de fonctionnement** correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (location de la salle polyvalente, des loyers communaux) aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

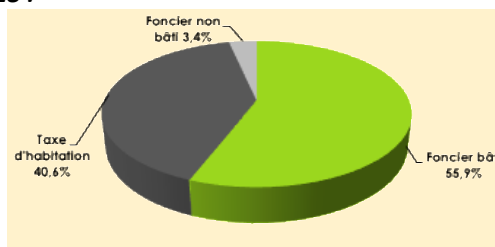
Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- La fiscalité
- Les dotations versées par l'Etat
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population.

**Fiscalité communale** : durant le mandat 2014-2019, il a été décidé de **ne pas augmenter** les taux des impôts locaux :

	Taux 2014	Taux 2015	Taux 2016	Taux 2017	Taux 2018	Taux 2019
<b>Taxe d'habitation</b>	14,63 %	14,63 %	14,63 %	14,63 %	14,63 %	14,63 %
<b>Taxe Foncier Bâti</b>	15,66 %	15,66 %	15,66 %	15,66 %	15,66 %	15,66 %
<b>Taxe Foncier Non Bâti</b>	42,01 %	42,01 %	42,01 %	42,01 %	42,01 %	42,01 %

**Répartition du produit fiscal 2018 :**



**Dotations versées par l'Etat** : la dotation forfaitaire représente en 2018, 65,1 % de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) :

DGF en K€	2015	2016	2017	2018
<b>Dotation Forfaitaire</b>	<b>721</b>	<b>598</b>	<b>526</b>	<b>509</b>
Evolution en K€	-116	-123	-71	-17
<b>Dotation de Solidarité Rurale</b>	<b>227,3</b>	<b>230,9</b>	<b>247,1</b>	<b>260,5</b>
Evolution en K€	24	4	16	13
<b>Dotation Nationale de Péréquation</b>	<b>17,0</b>	<b>15,3</b>	<b>13,8</b>	<b>12,4</b>
Evolution en K€	-2	-2	-2	-1
<b>TOTAL des dotations</b>	<b>965</b>	<b>844</b>	<b>787</b>	<b>782</b>
Evolution en K€	-94	-121	-57	-5

Les recettes de fonctionnement 2018 représentent 5 427 119,38 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2018	CA 2018
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	27 000,00	41 950,45
70 - PRODUITS des services, domaine et vente diverses	94 000,00	112 445,55
73 - IMPOTS ET TAXES	3 811 452,00	3 935 192,59
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 023 500,00	1 077 869,87
75 - AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	90 000,00	90 403,82
76 - PRODUITS FINANCIERS	-	4,47
<b>TOTAL RECETTES COURANTES</b>	<b>5 045 952,00 €</b>	<b>5 257 866,75 €</b>
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	64 054,38
<b>TOTAL OPERATIONS REELLES</b>	<b>5 045 952,00 €</b>	<b>5 321 921,13 €</b>
<i>Excédent de fonctionnement affecté</i>	<i>1 268 586,63</i>	
<b>TOTAL OPERATIONS REELLES</b>	<b>6 314 538,63 €</b>	<b>5 321 921,13 €</b>
<b>TOTAL OPERATIONS D'ORDRE</b>	<b>170 000,00</b>	<b>105 198,25</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 484 538,63</b>	<b>5 427 119,38</b>
Excédents antérieurs reportés (002)		1 268 586,63 €
Résultat de fonctionnement N		1 126 627,70 €
Résultat de de clôture en fonctionnement		2 395 214,33 €

- **Chapitre 013**: il comprend les remboursements de rémunérations et charges du personnel suite aux arrêts maladie et accidents de travail.
- **Chapitre 70** : les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les redevances d'occupation du domaine public (Maison de la Petite Enfance, réseaux de gaz,...). La participation des usagers aux activités multisports, au service de navette. Ainsi que la mise à disposition d'agents auprès de la communauté de communes (Prévention routière) ou des budgets annexes de la ville (portage de

repas, station d'épuration...). Les ventes de concessions dans les cimetières sont également enregistrées dans ce chapitre.

- **Chapitre 73:** Il concerne de nombreuses recettes mais la plus importante reste celle de la fiscalité locale (2 256 850,00 €). Les autres recettes de ce chapitre sont la taxe additionnelle aux droits de mutation qui a été particulièrement importante en 2018 (130 468,40 €), le fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (115 659 €), l'attribution de compensation versée par la Communauté de communes (1 407 152 €).
- **Chapitre 74:** il concerne les dotations de l'Etat dont la dotation globale de fonctionnement (DGF) qui est en nette diminution depuis 2014.
- **Chapitre 75:** concerne l'encaissement des locations.
- **Chapitre 77:** comprend essentiellement l'enregistrement des cessions d'immobilisations (ventes de terrains, d'immeubles).
- **Chapitre 042** (opérations d'ordre) : concerne les opérations d'ordre budgétaires dont les travaux en régie.

#### b. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les salaires du personnel municipal, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement 2018 sont de 4 300 491,68 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP 2018	CA 2018
011 - Charges à caractère général		1 223 950,00	1 163 922,44
012 - Charges de personnel		1 793 756,47	1 769 441,96
65 -AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		809 750,00	795 608,25
<b>TOTAL DEPENSES COURANTES</b>		<b>3 827 456,47 €</b>	<b>3 728 972,65 €</b>
66 - CHARGES FINANCIERES		210 000,00	146 493,32
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES		20 500,00	11 300,90
022	DEPENSES IMPREVUES	114 582,16	0,00
<b>OPERATIONS REELLES</b>		<b>4 172 538,63 €</b>	<b>3 886 766,87 €</b>
023	Virement pour la section d'investissement	1 952 000,00	
<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>		<b>2 312 000,00 €</b>	<b>413 724,81 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>6 484 538,63</b>	<b>4 300 491,68</b>

- **Chapitre 011 :** Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, frais d'affranchissement, livres de bibliothèque, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, les impôts et taxes payées par la commune, les primes d'assurances, les frais de reprographie, les contrats de maintenance, les fournitures scolaires, etc.
- **Chapitre 012 :** Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel.
- **Chapitre 65 :** Autres charges de gestion courante : Ce chapitre retrace le versement des indemnités et cotisations des élus pour 94 997,14 € ; les subventions de fonctionnement aux associations pour 463 936,92 € ; la subvention au CCAS pour 20 000 €.
- **Chapitre 66 :** Intérêts de la dette : Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts de la dette.
- **Chapitre 023 :** Virement à la section d'investissement : Cette somme contribue à l'autofinancement de la section investissement à hauteur de 1 952 000 €.

## 2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer,

l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- **en dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- **en recettes** : deux types de recettes coexistent :
  - Les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement),
  - Les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple des subventions relatives à des travaux sur un bâtiment public).

Les principaux projets réalisés en 2018 sont les suivants

Dépenses d'investissement	2018
Opération non ventilée – Subvention ECO PASS	1 500,00 €
Acquisition de terrains et travaux divers	854,44 €
Acquisition de matériels et mobiliers	73 284,74 €
- Service technique véhicules et matériels :	31 548,56 €
- Services administratifs : matériels informatique et mobiliers :	5 222,29 €
- Enfance et éducation :	18 262,13 €
- Culture et Patrimoine :	18 251,76 €
<b>Bâtiments communaux</b>	<b>191 476 ,93 €</b>
- Ecole Jules VERNE :	17 565,99 €
- Création d'un local d'archives :	5 452,17 €
- Aménagement dépendances :	4 615,44 €
- Maison de la Petite Enfance :	7 800,00 €
- Relamping bâtiments :	28 804,72 €
- EVS des remparts :	104 644,09 €
- Château du Colombiers :	1 513,20 €
- Matériels pour bâtiments :	21 081,32 €
<b>Voirie et réseaux</b>	<b>242 139,54 €</b>
- Signalisation verticale et horizontale :	3 519,81 €
- Voirie rurale – Route Barre Jean :	56 650,66 €
- Voirie urbaine :	570,00 €
- Voirie Rue Joachim Rouault :	55 443,95 €
- Aménagement voirie du SHaut de la ville :	2 760,00 €
- Aménagement rue de la Pierre Blanche :	115 798,96 €
- Divers voiries :	7 396,16 €
<b>Aménagements sportifs</b>	<b>29 034, 19 €</b>
- Stade André Jacob – matériels sportifs :	7 700,00 €
- Stade Jacques Chartier – piste d'athlétisme :	11 007,56 €
- Divers matériels sportifs :	10 326,63 €
<b>Vieux Château</b>	<b>10 856,40 €</b>
<b>Eclairage public - Effacement des réseaux</b>	<b>39 429,00 €</b>

Dépenses d'investissement		2018
Espaces urbains :		43 392,00 €
- Cimetière :	5 166,00 €	
- Lac :	38 226,00 €	
Travaux en régie		68 889,13 €
- Maison de prêtres :	13 303,86 €	
- Piste d'athlétisme :	14 351,05 €	
- Ecole Jules VERNE :	4 276,94 €	
- Ecole Française DOLTO :	999,85 €	
- CTM Bâtiment :	5 465,33 €	
- Création espace tondeuse stade Chartier :	999,64 €	
- Création d'un mur – Square Eye :	2 052,27 €	
- Création d'un bureau CNI – mairie :	982,40 €	
- Aménagement venelle Bourg Belard :	795,83 €	
- Mises aux normes Ad'AP salle Judo :	15 460,76 €	
- Stade Jacob – aménagement d'un parking :	3 293,61 €	
- Aménagement local rue du guichet :	3 847,73 €	
- Création d'un mur de soutènement rue du Vieux Bourg :	1 673,23 €	
- Réhabilitation annexe 24 place de l'église :	1 386,63 €	

De 2014 à 2018, la commune de Pouzauges a réalisée 6 782 816 € de travaux et d'aménagement pour préserver et améliorer le cadre de vie des Pouzaugeais.

**a. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Recettes					
Art. / op	Opérations	RAR 2017	BP 2018	TOTAL 2018	REALISE
Section d'investissement - Recettes - Opérations réelles					
10222	FCTVA	222 113,78 €	200 000,00 €	422 113,78 €	451 428,04 €
10226	Taxes d'aménagement		25 000,00 €	25 000,00 €	71 249,27 €
1068	Excédent de fonct. affecté		1 036 843,41 €	1 036 843,41 €	1 036 843,41 €
13	ECO PASS CG 85				
164	Emprunt			- €	
165	Caution		600,00 €	600,00 €	- €
275	Dépôts et cautionnements		3 000,00 €	3 000,00 €	- €
	Terrains			- €	
Op. 135	Matériels	975,00 €		975,00 €	5 054,88 €
Op. 136	Bâtiments communaux	1 597,05 €		1 597,05 €	
Op. 137	Voirie et réseaux			- €	
Op. 138	Aménagements sportifs	257 667,51 €		257 667,51 €	172 056,50 €
Op. 147	Vieux Château	25 139,45 €		25 139,45 €	- €
	Total des opérations d'équipement	285 379,01 €	- €	285 379,01 €	177 111,38 €
	<b>Total opérations réelles</b>	<b>507 492,79 €</b>	<b>1 265 443,41 €</b>	<b>1 772 936,20 €</b>	<b>1 736 632,10 €</b>
Section d'investissement - Recettes - Opérations d'ordre					
021/040	Virement à la section d'inv.		1 952 000,00 €	1 952 000,00 €	
2111	Terrains				37,12 €
040	Amortissements		360 000,00 €	360 000,00 €	359 169,90 €
040	Cession plus-value			- €	1 320,00 €
040	Cession de biens			- €	53 234,91 €
041	Intégration d'immo.		140 000,00 €	140 000,00 €	26 366,25 €
041	Remboursement avance MP			- €	
	<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>- €</b>	<b>2 452 000,00 €</b>	<b>2 452 000,00 €</b>	<b>440 128,18 €</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>507 492,79 €</b>	<b>3 717 443,41 €</b>	<b>4 224 936,20 €</b>	<b>2 176 760,28 €</b>
	<b>RESULTAT DE L'ANNÉE 2018</b>				<b>867 911,34 €</b>
	<b>RESULTAT DE CLOTURE (Déficit reporté 775 957,16 € + CA 2018 : 867 911,34 €)</b>				<b>91 954,18 €</b>

Les principales recettes d'investissement ont été constituées par :

- Le fonds de compensation de TVA 2016 et 2017 : 451 428,04 €
- La taxe d'aménagement pour : 71 249,27 €

- Les amortissements pour : 359 169,90 €
- Des subventions pour : 177 111,38 €
- L'affectation du résultat de fonctionnement 1 036 843,41 €

#### b. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Dépenses					
Art. / op	Opérations	RAR 2017	BP 2018	TOTAL 2018	REALISE
<b>Section d'investissement - Dépenses - Opérations réelles</b>					
20422	Subventions ECO PASS	1 500,00 €	15 000,00 €	16 500,00 €	1 500,00 €
1641	Capital des emprunts en Euros		550 000,00 €	550 000,00 €	498 710,12 €
1643	Capital des emprunts en devises			- €	28 889,08 €
165	Cautions		600,00 €	600,00 €	- €
274	prêt		15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
275	Dépôts et cautionnements		3 000,00 €	3 000,00 €	2 718,00 €
001	Déficit antérieur		775 957,16 €	775 957,16 €	
020	Dépenses imprévues		- €		
Op. 134	Acquisitions et travaux divers	2 500,00 €	100 000,00 €	102 500,00 €	854,44 €
Op. 135	Divers matériels et mobiliers	48 230,90 €	100 000,00 €	148 230,90 €	73 284,74 €
Op. 136	Bâtiments communaux	193 529,17 €	920 000,00 €	1 113 529,17 €	191 476,93 €
Op. 137	Voirie et réseaux	234 197,41 €	536 000,00 €	770 197,41 €	242 139,54 €
Op. 138	Aménagements sportifs	105 026,86 €	45 000,00 €	150 026,86 €	29 034,19 €
Op. 147	Vieux Château	112 839,20 €		112 839,20 €	10 856,40 €
Op. 167	Eclairage, feux, réseaux	37 050,00 €	25 000,00 €	62 050,00 €	39 429,00 €
Op. 173	Aménagements espaces	33 505,50 €	61 000,00 €	94 505,50 €	43 392,00 €
Total des opérations d'équipement		766 879,04 €	1 787 000,00 €	2 553 879,04 €	630 467,24 €
<b>Total des opérations réelles</b>		<b>768 379,04 €</b>	<b>3 146 557,16 €</b>	<b>3 914 936,20 €</b>	<b>1 177 284,44 €</b>
<b>Section d'investissement - Dépenses - Opérations d'ordre</b>					
139 (040)	Amortissements subv. reçues	- €	20 000,00 €	20 000,00 €	17 074,21 €
040 (192)	Cession de biens moins-value				19 234,91 €
040	Travaux en régie		150 000,00 €	150 000,00 €	68 889,13 €
041	Intégration d'immo.		90 000,00 €	90 000,00 €	26 366,25 €
041	Remboursement d'avance		50 000,00 €	50 000,00 €	
<b>Total des opérations d'ordre</b>		<b>- €</b>	<b>310 000,00 €</b>	<b>310 000,00 €</b>	<b>131 564,50 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>768 379,04 €</b>	<b>3 456 557,16 €</b>	<b>4 224 936,20 €</b>	<b>1 308 848,94 €</b>

Les principales dépenses ont été constituées par les travaux d'équipements cités ci-dessous, le remboursement du capital des emprunts.

### 3. ETAT DE LA DETTE

Le remboursement du capital des emprunts représente 527 599,20 €. La capacité dynamique de désendettement reste faible et représente 2,9 années en 2018 pour rembourser le capital de la dette.

	2015	2016	2017	2018
<b>En cours de dette au 31/12 en K€</b>	5 830	5 359	4 867	4 335
<b>Encours par habitant en €</b>	1 019	941	854	760

### 4. CONCLUSION

La poursuite des projets se maintient, tout en sachant qu'il faut rester vigilant, en raison d'un contexte contraint et incertain des financements publics:

- Les incertitudes qui pèsent sur certaines dotations, qui représentent pourtant une part non négligeable dans les recettes de fonctionnement du budget communal (impact de la réforme de la DGF -Dotation Globale de Fonctionnement).
- L'évolution du rôle de l'intercommunalité : les communes sont de plus en plus incitées financièrement à réaliser des transferts de compétence.